

FORMATION

Agent de Prévention et de Sécurité (TFP APS)



Publique

- Toute personne souhaitant accéder aux métiers de la sécurité en tant qu'Agent de Prévention et de Sécurité.



Prérequis

- Savoir lire, écrire, comprendre et parler le français (niveau B1).
- Savoir compter.
- Disposer d'un numéro d'autorisation préalable ou provisoire d'agent de surveillance et de gardiennage en cours de validité (6 mois) délivré par le CNAPS.
- Pour les ressortissants étrangers, être titulaire d'un titre de séjour depuis au moins 5 ans.
- Avoir un casier judiciaire vierge.



Objectifs

- Accéder aux métiers de la sécurité en tant qu'Agent de Prévention et de Sécurité.
- Obtenir la carte professionnelle d'APS, mention "Agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'usage des moyens électroniques", délivrée par le CNAPS.
- Être en mesure d'assurer la surveillance d'établissements ou de manifestations événementielles et de protéger les personnes en matière de secourisme, sécurité incendie et sûreté.



Durée

175 heures (5 semaines)



Moyens

- Type de formation : Initiale.
- Organisation : Groupes de 4 à 12 stagiaires.
- Formateur : Agréé CNAPS.
- Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.



Evaluation

- Épreuve du module Sauveteur Secouriste du Travail (UV 1).
- Épreuve théorique QCU (modules incendie, cadre légal et déontologique, surveillance générale) UV 2-3-4.
- Épreuve pratique individualisée sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat devant un jury (sur le socle spécialité APS).



Programme

Socle de Base :

- UV 1 : Secourisme.
- UV 2 : Environnement juridique.
- UV 3 : Gestion des conflits.
- UV 4 : Stratégie.
- UV 5 : Prévention des risques d'incendie.
- UV 6 : Modalités d'appréhension au cours de l'exercice du métier.
- UV 7 : Prévention des risques terroristes.
- UV 8 : Professionnalisme.
- UV 9 : Palpation de sécurité et inspection des bagages.
- UV 10 : Surveillance par moyens électroniques de sécurité.
- UV 11 : Gestion des risques.
- UV 12 : Événementiel spécifique.
- UV 13 : Gestion des situations conflictuelles dégradées.
- UV 14 : Industriel spécifique.

21, Avenue des Genottes, 95000 Cergy

TEL : +33 1 30 30 51 53 | EMAIL : contact@miral-academy.fr

Numéro SIRET : 920759350001 |

Numéro de déclaration d'activité : DA11788575678

SITE WEB : www.miral-academy.fr